

# La *Gay Pride* pour s'approprier l'espace public et contester la norme hétérosexuelle

**Stéphane Leroy**

EA 3482 LAB'URBA

Université Paris-Est Créteil

La *Gay Pride*<sup>1</sup>, défilé annuel de la « fierté » homosexuelle, témoigne de la visibilité acquise par les gays et les lesbiennes dans de nombreuses grandes villes depuis quelques décennies, même si elle reste relative et fragile (Leroy, 2005, 2009). Elle constitue une appropriation de la rue éphémère mais importante pour les homosexuels, car les espaces et les moments où ils peuvent dévoiler leur préférence sexuelle sont très réduits, même dans les métropoles. Née à New York en 1970, un après la révolte d'homosexuels du bar *Stonewall* contre les contrôles policiers, elle constitue un moment-clé dans le processus de libération gay (Carter, 2004) car elle est la première manifestation d'ampleur dans laquelle des homosexuels osent s'afficher comme tels dans l'espace public et revendiquer collectivement le droit à la visibilité. Comme en témoignent le premier mot d'ordre « *Come Out !* » et un slogan tel que « *Out of the closets and into the streets !* », il s'agit de rompre avec le secret et la honte et d'inciter à un *coming out* massif dans l'espace public. En l'investissant, les gays et les lesbiennes essaient d'abolir la frontière entre l'espace public, réservé à l'hétérosexualité, et l'espace privé, dans lequel ils sont confinés (Browne, 2007).

On pourrait être tenté de réduire la *Gay Pride* à une gigantesque fête bruyante et colorée comme il en existe d'autres. De nombreux participants, qu'ils soient travestis et grimés, telles les *drag queens*, qu'ils brandissent un drapeau arc-en-ciel ou qu'ils soient moins « définis », dansent au son des musiques que crachent les chars commerciaux et associatifs, quelle que soit leur orientation sexuelle. On n'a pas souvent l'occasion de danser dans les rues et gratuitement ! Cependant, en privilégiant l'exemple parisien, je souhaite montrer que la *Gay Pride* reste une manifestation politique, très importante dans l'agenda des homosexuels. Il s'agit pour eux de conquérir dans la rue le droit à la visibilité mais aussi l'égalité des droits et de lutter contre l'homophobie. Il s'agit aussi d'essayer un court moment de transformer l'espace public, en y transgressant les normes hétérocentrées qui le régissent et en l'homosexualisant de manière plus ou moins subversive.

---

<sup>1</sup> Par souci de concision et parce que c'est l'usage, j'emploie dans le texte le terme de *Gay Pride*, mais il s'agit évidemment d'une manifestation d'homosexuels masculins ET féminins.

## 1. La Gay Pride : manifester pour l'égalité des droits et contre l'homophobie

Comme à New York depuis 40 ans, la visibilité homosexuelle constitue l'enjeu principal de la *Gay Pride* à Paris (appelée « Marche des Fiertés LGBT » depuis 2002), et cela depuis 1977, lorsque 400 manifestants défilèrent, jusqu'à ces dernières années où ils étaient 600 à 800000. En province, bien que les participants soient nettement moins nombreux (mais n'est-il pas plus périlleux d'y défilier en y affichant son homosexualité ?), la visibilité homosexuelle est aussi un enjeu majeur (Fig. 1). Elle passe par un *coming out* collectif. Le nombre de participants est susceptible de donner du poids aux revendications et l'assurance nécessaire pour s'afficher comme gays ou lesbiennes. Au-delà des contraintes administratives et de sécurité, la marche emprunte souvent des espaces publics très fréquentés pour maximiser cette visibilité collective : ainsi du Vieux-Port à Marseille, de la place Kleber à Strasbourg, ou des places de la Bastille et de la Nation à Paris par exemple (Fig. 2). Dans le cas parisien, il serait matériellement difficile de faire circuler des centaines de milliers de manifestants dans les rues étroites du quartier gay du Marais, et serait-il bien utile de vouloir homosexualiser un espace qui l'est déjà en partie ?



**Fig. 1** : Être visibles. Affiches de la *Gay Pride* de Lille en 2008 et de Strasbourg en 2003  
(source : [www.lorrainegay.com](http://www.lorrainegay.com))



**Fig. 2** : La conquête du « Triomphe de la République », place de la Nation,  
*Gay Pride* 1996 de Paris (cliché : Stéphane Leroy)

La *Gay Pride* est pensée comme un défilé politique, dont la revendication principale est l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels (Fig. 3) : dépenalisation de l'homosexualité à la fin des années 1970, prévention du sida durant les années 1980, organisation juridique des couples de même sexe la décennie suivante, homoparentalité et droit au mariage durant les années 2000 par exemple. Le combat contre l'homophobie demeure transversal aux autres. Les manifestants savent que les revendications politiques nécessitent souvent l'occupation voire l'appropriation de l'espace public. Le défilé de l'association de lutte contre le sida *Act Up* Paris illustre bien les dimensions politique et performative de la marche, et la colère des homosexuels. Son logo (un triangle rose sur fond noir) et ses célèbres slogans, comme « Silence=Mort » et « Action=Vie », rappellent que l'épidémie est loin d'être éradiquée, et qu'*Act Up* la considère comme une épidémie politique et critique le manque de volonté des pouvoirs publics (Pinell, 2002). Les actions spectaculaires et symboliques dans l'espace public, comme la pose d'un préservatif géant sur l'obélisque de la place de la Concorde en 1993, sont la « marque de fabrique » d'*Act Up*. Lors de la *Gay Pride*, l'appropriation de la rue se manifeste notamment par un *die-in*, performance rituelle qui consiste à s'allonger sur le sol pour symboliser les victimes mortes du sida (Fig. 4).



**Fig. 3** : Réclamer l'égalité des droits.  
Défilé de l'APGL, *Gay Pride* 2008 de Paris (cliché : Stéphane Leroy)



**Fig. 4** : La rue comme champ de bataille.  
*Die-in* des militants d'*Act Up* et AIDES, *Gay Pride* 2008 de Paris (cliché : Stéphane Leroy)

On peut définir la performance comme une exhibition ou une démonstration publique pouvant prendre différentes formes (matérielle, discursive, etc.), utilisant

souvent le corps comme un outil (Thrift, 2007), et un rôle joué dans le but de renvoyer une certaine image de soi. L'utilisation de la notion de fierté (*pride* en anglais), véritable stratégie politique, est elle-même performative. Elle vise à neutraliser l'injure homophobe, transformer la honte et le stigmate en fierté et revendiquer une identité gay ou lesbienne. Lorsqu'elle est réalisée par un individu ou un groupe stigmatisé, la performance est susceptible de transgresser la norme dominante. Lors de la *Gay Pride*, les performances réalisées par les gays et les lesbiennes visent à contester l'hétéronormativité et à homosexualiser l'espace public.

## **2. La *Gay Pride* pour homosexualiser l'espace public**

La répétition des performances hétérosexuelles dans l'espace public crée l'illusion qu'il est depuis toujours naturellement hétérosexuel et dissimule les relations de pouvoir sexualisées qui l'ont façonné (Browne, 2007). Son caractère hétéronormé/normatif n'étant pas reconnu par la population majoritaire (Valentine, 1993), on pourrait penser qu'il n'existe pas. D'ailleurs les travaux sur l'hétérosexualité sont rares car on ne traite pas de quelque chose qui va de soi (Tin, 2008). L'accessibilité, considérée comme la première caractéristique de l'espace public n'est pas identique pour tous. A l'instar du genre ou de l'origine, l'orientation sexuelle est un facteur explicatif de son inégale accessibilité, même dans les grandes villes. Cette inégalité est intériorisée par les gays et les lesbiennes. Ils jonglent quotidiennement avec plusieurs identités, moins en fonction du degré de proximité (intimes/inconnus) que selon les situations et les lieux (Leroy, 2009), et utilisent différentes stratégies pour pratiquer les espaces des « autres » : dissimulation, contournement, mise à distance, résistance, etc. (Goffman, 1975).

Ainsi, la *Gay Pride* fait plus que rendre visibles les homosexuels dans la ville. Elle rend explicite l'hétéronormativité de l'espace public et la production d'espaces du quotidien presque exclusivement hétérosexuels et les conteste par diverses performances (Duncan, 1996). Celles-ci visent à homosexualiser l'espace public et à subvertir symboliquement (les homosexuels savent que la rue demeurera hétérosexuelle) les rapports de force en les dénaturant. Si s'embrasser dans la rue ou seulement se tenir par la main pour deux personnes de même sexe constituent déjà des écarts à la norme dominante (Cattan et Leroy, 2010), d'autres comportements sont davantage transgressifs mais sont permis lors de la *Gay Pride*. Ainsi, la subversion parodique des genres et des codes qui leur sont liés y tient une place importante. Elle passe par l'utilisation de l'esthétique « *camp* », la transformation physique et le déguisement, performances ludiques et actes politiques pour attirer l'attention sur sa différence et défier les canons du « correct », surtout réalisés par des homosexuels masculins (Fig. 5). Si la construction de l'identité gay s'accompagne de la transformation de l'espace public (Bell, 1991), celle des lesbiennes a moins besoin de se territorialiser (Duncan, 1996 ; Valentine, 1993).

Cette homosexualisation spectaculaire de la rue revisite les multiples *subcultures* gays et leurs codes (pas toujours compréhensibles pour les spectateurs hétérosexuels), ainsi du goût de certains gays pour les hommes en uniforme, souvent survirilisés et/ou dotés d'une forte dimension érotique (Fig. 6). En déstabilisant les figures homosexuelles



**Fig. 5 :** La confusion des genres, *Gay Pride* 2008 de Paris (clichés : Stéphane Leroy)



**Fig. 6 :** Le goût de l'uniforme, *Gay Pride* 2008 de Paris (clichés : Stéphane Leroy)

archétypales (la figure du gay efféminé par exemple), l'ensemble des performances conteste autant les codes homonormatifs qu'hétéronormatifs (le rôle de la virilité par exemple) et subvertit les formes dominantes de masculinité et de féminité. Selon Iris Young (1990), l'homophobie naît de la perméabilité de la frontière entre homosexuels et hétérosexuels. Cette frontière constitue une menace quand les premiers ne peuvent pas être reconnus, comme c'est le cas la plupart du temps et dans la plupart des espaces. Or, les performances réalisées par les gays et les lesbiennes lors de la *Gay Pride* les définissent physiquement et les rendent identifiables. La frontière entre Soi (l'hétérosexuel) et l'Autre (l'homosexuel) devient visible (Fig. 7). La « mise à nu » (et



**Fig. 7 :** Soi/Autre, une frontière visible, *Gay Pride* 2008 de Paris (cliché : Stéphane Leroy)

en scène) du corps homosexuel, explicitement sexualisé, peut provoquer une fascination voyeuriste chez certains spectateurs hétérosexuels. Mais surtout, elle le rend moins menaçant pour la norme et plus aisé à stigmatiser (Johnston, 2001).

### 3. Entre exhibition et exhibitionnisme, la *Gay Pride* dévoile les corps

Alors qu'il est le principal vecteur des relations qui existent entre les individus et les lieux (Nast et Pile, 1998), le corps est peu abordé par la géographie (Hancock, 2003). Et quand ce n'est pas le cas, il est souvent associé à des termes négatifs. Ainsi, les stigmatisés sont souvent disqualifiés à partir de leurs caractéristiques corporelles (Goffman, 1975). La *Gay Pride* est un moment privilégié de dévoilement des corps dans l'espace public. Comme les manifestations sportives tels que les *Gay Games* (Waitt, 2003), elle rend publics les corps homosexuels qui doivent la plupart du temps demeurer privés. On pourrait ne voir dans cette exhibition publique de chair essentiellement masculine qu'une illustration des traits que l'on prête aux gays : culte du corps, tyrannie de la beauté, hédonisme, etc. Il est certain que l'exposition de leur corps, surtout lorsqu'il répond aux canons esthétiques en vigueur, est importante pour eux, comme en témoigne leur goût pour les plages et le nudisme (Jaurand et Leroy, 2008). Heureusement pour les gays de l'hémisphère Nord que les émeutes de *Stonewall* eurent lieu en juin ! Le *Mardi Gras* gay de Sydney a d'ailleurs été déplacé de juin à février (mois d'été dans l'hémisphère Sud) pour permettre aux homosexuels australiens et aux nombreux touristes gays de se dénuder (Markwell, 2002). Entre l'exhibition et l'exhibitionnisme, la frontière est ténue et ce dévoilement, parfois presque intégral, souvent provocateur, de corps dans l'espace public, (Fig. 8), semble problématique pour de nombreux spectateurs et commentateurs, notamment hétérosexuels. Ils sont rejoints dans leurs critiques par certains homosexuels qui estiment que cette marche ne donne pas une « bonne image » de l'homosexualité, c'est-à-dire désincarnée et déssexualisée, voire invisible. L'homosexualité acceptable serait donc celle qui ne se montre pas (Kitchin et Lysaght, 2003). On retrouve ici la césure entre les assimilationnistes et les différentialistes qui traverse le mouvement gay.



**Fig. 8 :** Le corps, site de résistance, *Gay Pride* 2008 de Paris (clichés : Stéphane Leroy)

Pour autant, au-delà de son caractère parfois provoquant, cette exhibition revêt un enjeu très fort (ce n'est pas la même chose sur une plage par exemple). Les gays et les lesbiennes qui se dévêtissent lors de la *Gay Pride*, dans un espace public aujourd'hui très contrôlé voire aseptisé, participent de la contestation des normes qui fixent les limites de ce qui est acceptable et montrable. Mais surtout, leurs corps qui se déplacent dans la rue apparaissent comme des sites de résistance à l'hégémonie hétérosexuelle et des sites sexualisés d'affirmation identitaire. Certaines pratiques sont évidemment interdites dans l'espace public, pour les hétérosexuels et les homosexuels. Mais on peut se demander si les limites ne sont pas davantage fixes pour ces derniers (Brickell, 2000). En effet, n'est-il pas surprenant que les critiques sur l'exhibitionnisme et la nudité n'affectent pas les carnivals par exemple, fêtes très hétérocentrées, comme celui de Rio (Lestrade, 2003) ? Donne-t-il une « bonne image » de l'hétérosexualité ? La polémique qui s'arrête sur l'exhibition provocante de la nudité des homosexuels (même si les corps ne sont jamais complètement nus, ce qui est interdit) voire sur la promotion de pratiques sexuelles entre personnes de même sexe ne sert-elle pas seulement à étouffer l'essentiel, la quête par les homosexuels de la visibilité et de l'égalité des droits ? En définitive, n'est-ce pas seulement le fait de marcher dans la rue, lorsque l'on est gay ou lesbienne et identifié comme tel, qui est considéré par certains comme de l'exhibitionnisme ? « L'exhibitionnisme commence bien souvent là où s'arrête le placard » répond Didier Lestrade (2003, p. 160).

## Conclusion

La *Gay Pride* constitue une expérience rituelle essentielle pour les gays et les lesbiennes, un moment privilégié de validation de leurs subjectivités et de construction d'une identité et d'une culture collectives. Bien sûr, la marche est loin de montrer une « communauté » unique. La césure entre les partisans du droit à la différence qui, comme l'association « Les Panthères Roses », clament qu'« être hétérosexuelle n'est pas une fatalité », et les tenants d'un droit à l'indifférence peu subversif pour la norme dominante, demeure et se donne à voir lors la *Gay Pride*. Mais n'est-ce pas aussi son intérêt que de montrer la diversité de la population homosexuelle et les tensions qui la traversent ? De même, la tendance qu'à la *Gay Pride* à devenir un simple carnaval, ce qui explique l'accroissement exponentiel du nombre de participants et de spectateurs hétérosexuels, ne lui fait-elle pas perdre son sens et ne brouille-t-elle pas ses messages politiques ? C'est oublier les dimensions politique et transgressive des fêtes de rue et des carnivals. Ils se caractérisent par la profanation symbolique du sacré (Jackson, 1998). La *Gay Pride* conteste et « désacralise » de manière symbolique, une culture et une pratique érigées en normes, l'hétérosexualité, et un espace construit pour son épanouissement et qui en retour la valorise, l'espace public. La conquête, même éphémère, de celui-ci par les gays et les lesbiennes défait « l'ordre symbolique » hétérosexuel et opère une inversion : l'espace public, normalement peu accessible, devient le dedans protecteur, et les espaces privé et domestique sont renvoyés au dehors, marqué par l'hétéronormativité et l'invisibilité des identités autres.

Dans les villes occidentales, la *Gay Pride* bénéficie de l'appui de pouvoirs publics

rassurés par l'image donnée par la marche, celle d'une homosexualité visible, acceptée par tous et festive, et conscients de l'image positive renvoyée par leur ville lors de cet événement. Mais on aurait tort de confondre la visibilité publique des homosexuels, encore relative, et le progrès social, chaotique quand il s'agit de leurs droits. Ni *coming out*, ni marches des fiertés, ni performances subversives ne peuvent déconstruire les normes qui régissent la sphère et l'espace publics et remettre en cause les hiérarchies qui s'y impriment. Non seulement l'espace est intrinsèquement lié aux relations de pouvoir, mais il les légitime sans cesse. Même dans les métropoles ouvertes et diverses, une fois par an la *Gay Pride* nous rappelle que les identités des gays et des lesbiennes demeurent contraintes par le maintien de frontières d'acceptabilité et au travers du contrôle (presque) permanent de leurs pratiques et représentations.

## Bibliographie

BELL, David, 1991, « Insignificant others : lesbian and gay geographies », *Area*, vol. 23, n°4, p. 323-329.

BRICKELL, Chris, 2000, « Heroes and Invaders : gay and lesbian pride parades and the public/private distinction in New Zealand media accounts », *Gender, Place and Culture*, vol. 7, n°2, p. 163-178.

BROWNE, Kath, 2007, « (Re)making the other, heterosexualising everyday space », *Environment and Planning A*, vol. 39, n°4, p. 996-1014.

CARTER, David, 2004, *Stonewall : The Riots that sparked the Gay Revolution*, New York, St. Martin's Griffin.

CATTAN, Nadine et LEROY, Stéphane, 2010, « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahiers de Géographie du Québec*, à paraître.

DUNCAN, Nancy (dir.), 1996, *Bodyspace : Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, Londres, Routledge.

GOFFMAN, Erving, 1975, *Stigmaté*, Paris, Minuit [1963].

HANCOCK, Claire, 2003, « Corps », in Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 213.

JACKSON, Peter, 1988, « Street life : the politics of Carnival », *EPD : Society and Space*, vol. 6, n°2, p. 213-227.

JAURAND, Emmanuel et LEROY, Stéphane, 2008, « Le littoral : un paradis gay ? », in Actes du colloque *Le Littoral : Subir, Dire, Agir*, IFRESI-MESHS-CNRS, Lille, cd-rom.

JOHNSTON, Lynda, 2001, « (Other) bodies and tourism studies », *Annals of Tourism Research*, vol. 28, n°1, p. 180-201.

KITCHIN, Rob et LYSAGHT, Karen, 2003, « Heterosexism and the geographies of everyday life in Belfast, Northern Ireland », *Environment and Planning A*, vol. 35, n°3, p. 489-510.

LEROY, Stéphane, 2005, « Le Paris gay. Eléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de Géographie*, n°646, p. 579-601.

LEROY, Stéphane, 2009, « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et Sociétés*, n°139, p. 179-203.

LESTRADE, Didier, 2003, « Exhibitionnisme », in Louis-Georges TIN (dir.), *Dictionnaire de l'Homophobie*, Paris, PUF, p. 160-162.

MARKWELL, Kevin, 2002, « Mardi Gras Tourism and the construction of Sydney as an international gay and lesbian city », *GLQ*, vol. 8, n°1-2, p. 81-99.

NAST, Heidi et PILE, Steve (dir.), 1998, *Places Through the Body*, Londres, Routledge.

PINELL, Patrice (dir.), 2002, *Une épidémie politique : la lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, PUF.

TIN, Louis-Georges, 2008, *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, Autrement.

THRIFT, Nigel, 2007, *Non-Representational Theory*, Londres, Routledge.

VALENTINE, Gill, 1993, « (Hetero)sexing space : lesbian perceptions and experiences of everyday spaces », *EPD : Society and Space*, vol. 11, n°4, p. 395-413.

WAITT, Gordon, 2003, « Gay Games : performing 'community' out from the closet of the locker room », *Social & Cultural Geography*, vol. 4, n°2, p. 167-183.

YOUNG, Iris M., 1990, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.